

Mai 2026

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif



Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif de la Dordogne

TRAIT D'UNION

Le mot du président



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La parité lors des promotions de notre médaille doit être plus souvent respectée. Que faire pour arriver à cette juste demande. Notre comité se fait toujours le promoteur de cette directive mais il est toujours confronté à la difficulté de réaliser ce louable projet. Mesdames, soyez certaines de toute notre réelle volonté.

A l'occasion de notre rencontre annuelle, j'ai pu proposer la venue au sein de notre comité directeur de nouveaux membres.

Je leur renouvelle tous mes remerciements et leur souhaite la bienvenue.

Souhaitant continuer mon engagement à la reconnaissance du bénévolat et des ses bénévoles, je serai donc à la tâche grâce à l'aide de ces nouveaux membres et surtout à votre fidèle amitié portée à notre comité.

Sécurité routière : Être visible à vélo...

Rouler à vélo vous expose à un risque d'accident important, notamment lorsque vous êtes amenés à vous déplacer directement sur la chaussée, aux côtés des véhicules motorisés. Afin de garantir votre sécurité, nous vous invitons à vous rendre visible en toutes circonstances afin de réduire ces risques.

Un équipement et un comportement visible.

*Afin d'être vu de tous, voici quelques conseils : préférez les vêtements de couleurs claires ou, mieux équipés un dispositif rétro-réfléchissant que vous puissiez porter par tous les temps ; lorsque vous tournez, n'oubliez pas de tendre votre bras dans la direction que vous souhaitez prendre. Si vous devez vous arrêter, levez votre bras vers le haut. Ap-
ment, c'est aussi se*

En cas de conditions redoublez de prudence et vérifiez votre équipement. Si vous ne portez pas de gilet jaune (gilet de haute visibilité) et de casque, pensez à vous en fournir.

*Hors agglomération, il est obligatoire de porter un gilet jaune rétro-réfléchissant la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante. Toutefois, il est recommandé d'en porter un en toute circonstance, y compris en ville et en plein jour. **N'oubliez pas !** Les cyclistes sont tenus de respecter le code de la route pour leur sécurité et celle des autres.*



météorologiques défavorables, pensez à vous en fournir. est obligatoire de porter un gilet

direction que vous souhaitez prendre à se signaler correctement visible.

CDMJSEA Dordogne

1, place de la Mairie

24430 COURSAC

Tél : 07.82.69.60.87

Courriel : cdmjs24@free.fr

Rédaction : 07.82.69.60.87

Site internet:

www.cdmjseadordogne.com

ISSN 2649-230X (imprimé)

ISSN 2780-3902 (en ligne)

SIRET : 447 845 314 000 23

n° enr g pref : W2433001120

Sécurité routière : Protoxyde d'azote !...

Protoxyde d'azote : danger extrême au volant !

Le protoxyde d'azote met en danger la santé de ceux qui en consomment mais pas uniquement. Les effets sur un conducteur rendent ce dernier incapable de conduire. Il devient un danger pour les autres.

Au volant, l'effet d'une inhalation de protoxyde d'azote est immédiat, avec un pic atteint au bout de 10 à 30 secondes : ces quelques secondes suffisent pour parcourir plusieurs dizaines de mètres sans aucune maîtrise de son véhicule, griller un feu rouge, rouler à contresens, percuter un piéton ou une voiture, faire une sortie de route.

Quel impact ? Après le pic immédiat, des effets qui se prolongent



Des effets qui ne s'arrêtent pas au fou rire !...

Le protoxyde d'azote provoque une euphorie intense en quelques secondes. Ce que la plupart des consommateurs ignorent : les effets sur le cerveau et la coordination persistent bien au-delà de la sensation initiale.

10–30 sec.- PIC D'EFFET : *Euphorie, hallucinations, dissociation, fous rires. L'état de conscience est fortement altéré. Conduire est impossible.*

1–5 min.—EFFETS PERSISTANTS : *Vertiges, nausées, perte d'équilibre. Beaucoup reprennent le volant ici, croyant avoir « récupéré ».*

Jusqu'à 30–45 min.—EFFETS RÉSIDUELS : *Distorsions visuelles, « trous noirs », altération du jugement et de la coordination. Le conducteur se croit lucide. Il ne l'est pas.*

Ce qui se passe sur la route : Une fausse impression de lucidité qui tue

Le « proto » crée une illusion de contrôle. Le conducteur ne perçoit pas que ses capacités sont altérées. C'est l'un des mécanismes les plus dangereux de cette substance.

- Perte de contrôle moteur : difficulté à maintenir le volant, réactions imprévisibles aux imprévus sur la route
- Sous-estimation des vitesses et des distances de sécurité
- Altération du jugement : prises de décision impulsives, désinhibition
- Distorsions visuelles pouvant faire apparaître ou disparaître des obstacles
- « Trous noirs » : perte de conscience partielle ou totale au volant, sans signe avant-coureur
- Altération de la mémoire de travail : incapacité à anticiper les situations de conduite

USAGE RÉPÉTÉ : À fortes doses ou sur le long terme : atteintes neurologiques permanentes, troubles cognitifs, risque de dépendance. Des atteintes qui surviennent pour certains, beaucoup plus vite, à la première prise.

Médailles ministérielles de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif

Promotion échelon Bronze du 1^{er} janvier 2026

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| - M. BERNARD René | - Mme GENESTE Bernadette |
| - M. BOILEAU Joanny | - M. GENNERAT Alain |
| - M. BRAMERIE Alain | - M. GIRAUDON Serge |
| - Mme BREGEAUT Pascaline | - M. GRENON Serge |
| - M. BRUDON Joël | - Mme JOLY Marielle |
| - M. CARRERE Jean-Pierre | - M. LEGRAND Arnaud |
| - M. COMBE Jean-Pierre | - M. MAZIERE Fabrice |
| - Mme DELORD Marie-Josée | - M. ROUVERON Didier |
| - Mme FAURE Marie | - M. VINCENT Daniel |



Promotion échelon Argent du 1^{er} janvier 2026

- Madame BARRIERE Cathia
- Monsieur CHOULY Jacques
- Monsieur COUDOUIN Pascal
- Madame DEZON Jeannette
- Monsieur DUBOIS Alain
- Monsieur LAUBUGE Bernard



Promotion échelon Or du 1^{er} janvier 2026

- Monsieur AUZOU Jacques
- Monsieur BRUN Patrick
- Monsieur DOUSSEAU Marc
- Monsieur SALZAT Michel



Sincères félicitations à ces promu(e)s!....

Cérémonie de remise de médailles ministérielles 05/12/2025

Le jeudi 5 décembre 2025, date de la Journée Mondiale du Bénévolat (JMB), la cérémonie de remise de médailles des promotions des 1er janvier et 14 juillet 2025 s'est déroulée sous la présidence de M. Bertrand DUCROS Secrétaire général de la préfecture et Sous-préfet de Périgueux représentant Mme Marie AUBERT Préfète de la Dordogne. Le président du comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif très attaché à cette cérémonie a donc lu le message du président fédéral M. André TORBIERO. Il a tenu à remercier tout particulièrement M. Guillaume GENOUX Chef du SDJES 24 et son équipe sans oublier M. Joseph BERTHOUT-JEAN Chef du bureau de la représentation de l'Etat à la préfecture.



Cérémonie de remise de médailles ministérielles 05/12/2025 (2)



Cérémonie de remise de médailles ministérielles 05/12/2025 (3)



Cérémonie de remise de médailles ministérielles 05/12/2025 (4)



Cérémonie de remise de médailles ministérielles 05/12/2025 (4)



Cérémonie de remise de médailles ministérielles 05/12/2025 (5)



Cérémonie de remise de médailles ministérielles 05/12/2025 (6)



Cérémonie de remise de médailles ministérielles 05/12/2025 (fin)



Coursac : Assemblée générale ordinaire 2026



Coursac : Assemblée générale ordinaire 2026



Marsac sur l'Isle : Journée mondiale du bénévolat 2025



La cérémonie de mise à l'honneur des bénévoles de la commune a réuni une assemblée nombreuse et tout à fait conquise à la cause du bénévolat et des bénévoles. Sollicité par la commune, le comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif de la Dordogne représenté par Monsieur Jean-Claude BOUDY son Vice-président et son président Francis MONTAGUT a honoré 12 bénévoles avec un plateau et un diplôme du bénévole dont les noms suivent : Dominique ROBIN - Stéphanie TASTET - Dominique LE ROY - Remy LEBRUN - Francis BENITO - Sylvie JOUBERT -

Paulette AMBLARD - Christian AUBARD - Henri MAS - Brigitte PANIZZA - Geneviève LAFAGE - Daniel MOUGEL. A cette occasion, le président MONTAGUT a tenu à remercier Monsieur Yannick BIDAUD Maire de Marsac sur l'Isle en lui remettant la médaille d'honneur départementale en présence notamment de Madame Delphine LABAILS Conseillère régionale et Première Vice-présidente du Grand Périgueux. Afin de prolonger cette agréable soirée où la reconnaissance et

Boulazac : Jean-François BRIAND médaillé de bronze

Lundi 22 décembre 2025 à 15h00, en accord avec Mme Fanny CASTAGNEDE Maire de BOULAZAC ISLE MANOIRE et en présence de plusieurs proches du récipiendaire, une cérémonie a eu lieu dans les locaux de la mairie afin d'honorer un bénévole boulazacois en la personne de M. Jean-François BRIAND.



M. Jean-François BRIAND Président du club des trois mousquetons boulazacois a occupé les postes de président du comité départemental de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) de 2003 à 2018 et président de la ligue Nouvelle Aquitaine Montagne Escalade (FFME) à partir de 2021.

Reconnu pour sa disponibilité et son sens de l'engagement associatif, M. BRIAND assure toujours les fonctions de président du club d'escalade de Boulazac.

Après avoir évoqué l'action bénévole de M. Jean-François BRIAND représentant plus quarante années d'investissement au titre notamment du 1er club de base-ball de Péri-

gueux et ensuite la création du club d'escalade de Boulazac, le président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif Francis MONTAGUT lui a remis la médaille de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif échelon bronze sous les applaudissements fournis de l'assemblée.

M. BRIAND a tenu à remercier tout particulièrement son équipe présente à cette sympathique cérémonie.

Remerciements à nos partenaires



Bergerac : Assemblée générale Enfants de France

A l'invitation de M. Daniel ANNE président général, le comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif de la Dordogne (CDMJSEA 24) a assisté à l'assemblée générale ordinaire 2025.

Après la présentation des différents rapports - votés à l'unanimité - preuve d'une bonne gestion et d'une belle activité pour ses sections, une sympathique cérémonie de mise à l'honneur de deux bénévoles de l'association s'est déroulée à la suite.



Le président Francis MONTAGUT a donc récompensé :
 Mme Annie DELPIT a reçu la médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif pour son action bénévole au sein de la section Gym Form en qualité de secrétaire.
 Mme Tina BOILEAU a reçu le trophée du bénévolat et son diplôme en reconnaissance de l'excellent travail accompli au sein de l'association. Un sympathique pot de l'ami-

Coulounieix-Chamiers : Soirée trophées sportifs

Pour leur engagement et dévouement, les dirigeants ont été honorés ainsi que les sportifs de tous les âges en sport individuel et collectif qui se sont illustrés au niveau départemental régional national ou international.

Cette cérémonie s'est terminée par une remise de quatre trophées d'honneur à quatre colomnierois qui se sont particulièrement illustrés dans leur discipline :

Thais POIRIER : Cyclisme

Tristan RIVET : Tennis

Jean Luc DELPECH : Cyclisme

Vincent MATHIEU : Apnée

Cela justifie que Coulounieix-Chamiers a bien mérité le label "Ville active et sportive".

En remerciements pour l'aide apportée à notre association, Francis Montagut président du comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif de la Dordogne (CDMJSEA 24) a remis la médaille départementale accompagnée du diplôme d'honneur de la Fédération



Française des Médailles de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif. Une bien belle soirée où la reconnaissance des bénévoles et des sportifs a été dignement fêtée.

Remerciements à nos partenaires

CIAFER Bâtiment

Entreprise de maçonnerie générale en Dordogne

5 B Place Roger GAUTHIER – 24430 RAZAC SUR L'ISLE

Tél : 05.53.54.52.06 – Fax : 05.53.54.64.43 – E-mail : ciaferbatiment@orange.fr



*Cartes de visite, flyers, affiches, banderoles, panneaux publicitaires,
brochures commerciales*

13, rue Edison - 24750 Boulazac Isle Manoire

Courriel : imprim-perigord@wanadoo.fr - Tél.: 05 53 04 29 79

Entreprise David LAMBERT

Electricité générale Chauffage Sanitaire Froid

31 ,rue Lagrange Chancel 24430 RAZAC SUR L'ISLE

Tél: 05.53



POINT P - SAINT ASTIER

Zone industrielle La Borie

24110 SAINT ASTIER

Tél : 05.53.54.11.47

Fossemagne : Assemblée générale ADPC 24

A l'occasion de la tenue de l'assemblée générale de l'Association départementale de protection civile de la Dordogne (ADPC 24), Monsieur François RICHEZ Président de la fédération nationale de la Protection civile a remis les insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite (ONM) à Monsieur Jean-Jacques FRENEIX Président départemental de la protection civile. Cette décoration récompense l'importance et la valeur des services rendus et la mise en valeur du bénévolat au sein d'une association de sécurité civile.

Cette cérémonie s'est terminée sous une ovation semblée présente. Invité à cette assemblée générale, le président du comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif (CDMJSEA 24) a remis la médaille ministérielle à Madame Michelle LABROUSSE Secrétaire générale de l'ADPC 24 et à Monsieur Pascal CLÉDÉ Vice-président de



Michelle LABROUSSE-CLÉDÉ ont reçu cette médaille de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif échelon bronze des mains de Francis MONTAGUT Président du comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif de la Dordogne (CMJSEA 24).

Cette Médaille récompense les 46 et 44 années de bénévolat au sein de la Protection Civile de la Dordogne.

terminée sous une ovation semblée présente. Invité à cette assemblée générale, le président du comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif (CDMJSEA 24) a remis la médaille ministérielle à Madame Michelle LABROUSSE Secrétaire générale de l'ADPC 24 et à Monsieur Pascal CLÉDÉ Vice-président de

Michelle LABROUSSE-CLÉDÉ ont reçu cette médaille de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif échelon bronze des mains de Francis MONTAGUT Président du comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif de la Dordogne (CMJSEA 24).

Cette Médaille récompense les 46 et 44 années de bénévolat au sein de la Protection Civile de la Dordogne.

Coursac : Forum des associations



Une belle matinée sympathique et dédiée aux associations communales toujours très appréciée.

Chaque année, c'est l'occasion de retrouver bénévoles et habitants de la commune mais aussi un public intéressé par toutes les activités proposées.

Le CDMJSEA Dordogne a tenu un stand d'accueil afin de rappeler les actions de reconnaissance du bénévolat et de ses bénévoles.

Messieurs CIALTI Paul et LAMBERT Jean-Pierre membres du comité directeur ont assuré cette présence avec le président MONTAGUT.

Ce forum a été aussi l'occasion d'échanger idées et projets. Cette matinée s'est terminée par un agréable et très convivial déjeuner sous la forme d'auberge espagnole avec un apéritif offert par la municipalité.

Pays de Belvès : deux bénévoles récompensés

A l'invitation du chef de centre, le capitaine Olivier REYNAL et de Monsieur Mathieu MOUILLAC Président de l'amicale des sapeurs-pompiers, le président MONTAGUT accompagné de Jean-Michel TICHET porte-drapeau se sont donc rendus à cette cérémonie.

Après les interventions des personnalités, une remise de médailles et de galons de sapeurs-pompiers, une médaille de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif échelon bronze a été attribuée au capitaine (ER) Guy FERBER et le capitaine (ER) Michel DUMAS en présence de Monsieur Christian LEOTHIER maire de Pays de Belvès, de Monsieur Benoit SECRES-TAT vice-président du conseil départemental représentant Monsieur Germinal PEIRO, de Monsieur le Colonel Thierry HIERHOLTZ Directeur adjoint du SDIS - Chef de corps adjoint de la Dordogne représentant Monsieur le contrôleur général RIVIERE et d'une nombreuse assistance.



Cette médaille a été attribuée au nom de Madame Marie BARSACQ Ministre des Sports de la Jeunesse et de la Vie Associative et de Madame Marie AUBERT Préfète de la Dordogne au titre de la promotion du 1er janvier 2024 à ces deux récipiendaires en raison de leur impossibilité d'être présents à la cérémonie officielle tenue à la préfecture en décembre 2024.

Angoulême : commission Communication régionale

Réunie à l'invitation de son président James MAZURIE, la commission Communication du comité régional des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif de la Nouvelle Aquitaine a procédé à une mise à jour du fascicule de présentation de notre comité suite aux élections intervenues lors de l'assemblée générale du 20 mars 2025 à Barbezieux (16).



Afin d'améliorer notre visibilité lors des différentes manifestations, il a été envisagé de faire confectionner un écusson régional à l'identique de celui du comité de la Dordogne. Un devis sera établi et débattu en commission.

Un belle matinée de travail et d'échanges à laquelle le président MONTAGUT a contribué en sa qualité de secrétaire adjoint et webmestre !...

Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif de la Dordogne

1, place de la Mairie
 24430 COURSAC EN PERIGORD
 Téléphone : 07.82.69.60.87
 Messagerie : cdmjs24@free.fr
 Contact rédaction : 07.82.69.60.87
ISSN 2649-230X (imprimé)
ISSN 2780-3902 (en ligne)
N° SIRET : 447 845 314 00023
Enregistrement préfecture : W243001120
 Site CDMJSEA : www.cdmjseadordogne.com
 Site fédéral : www.ffmjs.fr



Notre comité vous propose un site internet afin de rester informés de nos actions.

Conscients du fait que certains ne sont pas toujours « connectés » nous continuerons de proposer l'envoi de notre trait d'union sur demande de nos adhérents désireux de conserver ce mode de communication.

- Il est toutefois avéré que le poste budgétaire relatif à l'impression et l'envoi de cette revue est devenu d'une importance trop grande pour nos modestes ressources. Nous enverrons donc par messagerie ce bulletin afin de limiter les dépenses

Je vous remercie de votre compréhension,

Bien amicalement



www.cdmjseadordogne.com